

Séance du 5 juillet 2023

Présents	RAUD Marc : Maire DYER Véronique, CHANAL Fernand, LAURENT Monique, IGLESIAS Carmen, GARNIER Vincen HUC Damien, DESCOURS Fanny
Excusés	DUCHET Michel, DOLE Mathieu, FERRIER Cédric, PAYS Aurélie, ALIROL Claire, LAGER Joëlle, ALEYSON Xavier

- COMPOSTEUR COMMUNAL

Au 1^{er} janvier 2024, les déchets organiques devront obligatoirement être compostés. La mairie réfléchit donc à l'installation d'un composteur communal pour les foyers n'ayant pas la possibilité ou le souhait de faire un compost chez eux. Le conseil réfléchit à l'emplacement idéal.

- VENTE DE TERRAIN

A Condros, des particuliers souhaitent acheter un morceau de terrain communal (bien privé de la commune) attenant à leur maison. L'accord pour la vente est voté à l'unanimité.

- TRAVAUX

- Enfouissement des lignes de Céaux à Heddes : la route sera ouverte pour des travaux ; la commune profite de cette opportunité pour enfouir les lignes téléphoniques (partage des frais entre Orange et la commune).
- Lotissement Le Sert : le lotissement bénéficie actuellement d'un assainissement de terrain commun ; la législation impose de passer à un assainissement séparatif. Le financement pourra être pris en charge à 50% par la DEA. Pour assumer les 50% restant à la charge de la commune, ainsi que le revêtement, il a été proposé aux propriétaires de mettre en vente un terrain privé de la commune pour lequel les propriétaires bénéficiaient jusque là d'un droit d'usage. La décision et les devis de travaux sont en cours.
- Salon de coiffure : des travaux d'isolation, de plomberie et de chauffage vont être réalisés à l'automne.
- La commune avait demandé la possibilité de bénéficier des recettes des amendes de police pour effectuer des travaux de sécurisation des voies (ralentisseurs, ...) ; le dossier a été refusé, une nouvelle demande sera réalisée l'année prochaine.

- QUESTIONS DIVERSES

- La communauté d'agglomération propose de fournir gratuitement sur demande un abri à vélo, à condition que celui-ci soit installé à proximité de l'école. La demande va être faite pour notre commune.
- Il existe à la communauté d'agglomération, un fond de concours qui aide les communes pour l'installation d'équipements sportifs. Le conseil évoque donc la possibilité de l'utiliser pour mettre en place un terrain multi sport sur la commune. Des représentants vont être contactés pour évoquer les différentes formules et les tarifs.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 19 novembre 2023.